



**Monsieur Somon, Président du Conseil Départemental  
et  
grand organisateur de la mort programmée de l'action sociale  
et du service public dans le Département de la Somme.**

**Par vos décisions  
VOUS organisez la paupérisation du secteur social  
et la dégradation du service public.**

**En réponse :**

**NOUS créons un collectif de travailleurs sociaux pour lutter contre votre vision  
mortifère de l'action sociale dans le département de la Somme et pour le faire  
savoir à vos concitoyens.**

**Les questions que se posent les professionnels du secteur social, tant public que  
privé, sont multiples, quotidiennes et anxiogènes, à savoir :**

Comment assurer le cadre nécessaire à la structuration d'enfants confiés à l'ASE, d'adolescents ou de jeunes majeurs en situation d'échec scolaire, de handicap, de précarité sociale, avec des moyens humains et matériels qui se réduisent comme peau de chagrin ?

Comment instaurer un climat serein au sein des institutions où l'on est censé protéger, éduquer dans la bienveillance en vertu des articles 375 et suivants du code civil, alors que les effectifs et les problématiques des populations accueillies s'accroissent sans cesse, que les orientations sont effectuées sous forme de gestion des places disponibles en faisant fi des projets et des problématiques des jeunes ?

Comment peut-on effectuer un travail humain de qualité avec des personnels qui sont en manque de considération dans leur activité professionnelle alors que la déqualification est croissante et que les effectifs sont en diminution ?

Comment peut-on se targuer d'un système de protection de l'enfance efficace en ne tenant pas compte des avis éclairés des professionnels du secteur ?



**VOUS** avez décidé la réduction des moyens qui entraînera une détérioration du niveau des services publics et plus particulièrement une baisse de la qualité de la prise en charge des bénéficiaires, dans tout le Département de la Somme.

**VOUS** avez décidé la fermeture d'environ 62 % des Centres Médico Sociaux qui participent également à la prévention des risques au niveau des enfants et des familles du Département (Protection Maternelle Infantile, Assistantes Sociales de Secteur, Conseillère en Économie Sociale et Familiale).

**VOUS** avez décidé la diminution des frais de fonctionnement des institutions et programmer inexorablement leur disparition. Les établissements et services du public voient leurs budgets fondre comme neige au soleil avec leurs lots de fermetures, tandis que les associations du privé se voient contraintes de rechercher des mécénats ou de vendre leurs bâtiments pour continuer à fonctionner dans un climat d'incertitude morbide.

**VOUS**, organismes tutélaires (ARS, Conseils Départementaux) au travers de contrats d'engagements appelés C.P.O.M (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) ou appel à projet ne font qu'attiser un état concurrentiel du moins disant financier avec, des exigences de qualité à la hausse, sans se soucier le moins du monde des incidences que cela produit sur le terrain (non remplacement des personnes en arrêt maladie, ce qui entraîne des difficultés d'encadrement et de prise en charge des jeunes ...)

Sans état d'âme, nos institutions ont de plus en plus souvent recours au travail précaire en utilisant au maximum les contrats aidés, des personnels en situation de précarité afin de baisser les coûts, au détriment de la prise en charge des usagers.



**Les funestes responsables ont un visage : ce sont nos élus et nos conseillers départementaux de la majorité qui valident vos choix budgétaires à l'unisson. Ces orientations sont actées au mépris des besoins sociaux de la population, à savoir :**

- construire des routes et des ronds-points pour l'arrivée d'Amazon ou de Nestlé à coup de millions d'euros,
- maintenir les privilèges liés à vos mandats,
- baisser drastiquement les budgets de la cohésion sociale, des collèges, de la santé ...
- réorienter le mode de prise en charge des usagers dans le cadre de l'A.P.A. en privilégiant le mode mandataire avec pour conséquence une baisse de 30% du salaire des A.V.S. et des difficultés pour les bénéficiaires qui deviennent employeurs,
- fermer des CMS (nouvellement renommés MDSI : Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion) et engendrer un éloignement des populations les plus fragiles,
- diminuer la masse salariale de façon drastique sans évaluation en amont des conséquences et de l'organisation du travail sur le terrain....



Ces mêmes élus se défaussent en expliquant qu'il est impossible de faire autrement et en accusant les choix politiques de l'État (baisse des dotations en faveur des collectivités territoriales, - 16% pour le Conseil Département de la Somme) alors qu'ils oublient qu'ils ont eux-mêmes été complices de ces choix avant l'arrivée du dernier gouvernement.

Ces derniers seront certainement les premiers à s'offusquer des conséquences désastreuses de leur politique économique sur les populations locales déjà très fragilisées et défavorisées.

Nous refusons :

- d'être considérés comme une variable d'ajustement de vos budgets : toujours plus avec moins,
- de ne plus être en mesure d'apporter une prise en charge de qualité aux populations les plus précarisées,
- de voir nos pratiques professionnelles altérées par vos choix politiques,
- de voir le service public se dégrader,
- de perdre le sens premier de notre corps de métier,
- de vous laisser continuer à compromettre nos missions destinées à répondre aux besoins des populations.



Notre responsabilité en tant que collectif des travailleurs sociaux est de :

- défendre nos missions de service public et d'accompagnement des populations,
- informer le plus grand nombre des conséquences de vos choix politiques et budgétaires.

#### COLLECTIF DES TRAVAILLEURS SOCIAUX DE LA SOMME :

CGT CD80, CGT FEP, CGT PEP 80, CGT AYLIF, CGT VALLOIRES, CGT APAP  
SUD CD80, SUD FAR  
CFDT CDEF  
FO CD80, FO CDEF  
SNPES PJJ FSU 80  
UNSA CD80